

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENTS : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois, 14
un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue Nain, 1.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Les annonces et les abonnements sont reçus :

A LILLE: chez M. BÉGIN, libraire, rue de la Grande-Chaussée, vis-à-vis l'Église.
A PARIS: chez M. LAFITTE-BOLLIER, 20, Rue de la Banque.

ROUBAIX, 4 NOVEMBRE 1869

Bulletin politique.

Les irréconciliables parisiens sont extrêmement vivaces sur la question du serment. Les uns n'ont pas entendu parler; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont d'avis que les candidats doivent promettre fidélité à l'Empereur et obéissance à la Constitution, mais à la condition expresse qu'ils se parjureront à la première occasion favorable. C'est très édifiant, comme on voit, et les étrangers doivent se faire une singulière idée de nos mœurs politiques.

Heureusement, les électeurs de la capitale qui ne separent pas l'ordre de la liberté et qui n'ont nul envie de livrer le pays aux fantaisies de MM. Brisson, Ledru-Rollin, Félix Piat, Rochefort et d'autres hommes d'Etat de cette force, sont décidés à leur opposer des candidats libéraux indépendants, offrant des titres sérieux à la confiance publique. Trois noms sont déjà mis en avant: ce sont ceux de MM. Dufaure, Lambrecht et Pouyer-Quertier. En envoyant à la Chambre des hommes d'une telle valeur et d'un tel renom, Paris ferait preuve d'un grand tact politique, et rendrait service au pays en assurant cette partie de la province qui s'est tant effrayée des excès commis dans ces derniers temps au nom de la liberté.

Jusqu'ici cependant, MM. Dufaure, Lambrecht et Pouyer-Quertier n'ont pas encore accepté la candidature qui leur est offerte.

On signale une recrudescence dans l'agitation irlandaise, qui serait sur le point de devenir une insurrection.

Le Journal de Paris prévoit une crise ministérielle avant l'ouverture des chambres. Ce serait le retrait de M. de la Tour d'Auvergne qui commencerait la débacle. En confirmation de ces bruits, on reparle, et cette fois avec vraisemblance, d'un ministère tiers-parti avec M. Emile Ollivier.

Dans la dernière séance des Cortès, le maréchal Prim a présenté les nouveaux ministres des finances et des affaires étrangères. L'Union libérale s'est déclarée prête à appuyer le ministère, tant qu'il observera rigoureusement la Constitution. Le maréchal Serrano a refusé trois fois la démission de M. Topete, ministre de la marine, lequel ne voit pas sans ennui, dit-on, la tournure que prend la question monarchique.

On pense que l'état de siège sera levé avant le vote sur le choix du monarque; 52 députés républicains rentreront alors dans la Chambre.

Les avis de Cattaro disent qu'après un combat qui a duré deux heures, les troupes autrichiennes ont refoulé les insurgés jusqu'à Sutverg et que le général-major Dormis s'est avancé jusqu'à Goberdie sans rencontrer de résistance.

J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, mardi 2 novembre

C'est aujourd'hui l'anniversaire de ce qu'on a appelé ironiquement la bataille de Clichy, et quelques irréconciliables s'étaient proposés de le célébrer par une petite manifestation. Une douzaine de personnes essayèrent d'y prélever hier soir à la lueur de la nuit, un peu avant la fermeture du cimetière Montmartre; mais leurs cris ne trouvant pas d'écho dans la foule qui n'avait que le sentiment pieux d'être réunie et pour qui la politique était une distraction importune. La réforme a paru hier encadrée de filets noirs avec un premier article intitulé: *Nos morts*; suit une liste des personnes tuées dans les journées qui suivirent le coup d'Etat.

On dit qu'il a été question de ce journal dans la dernière réunion du Conseil des ministres; que plusieurs ministres proposaient de diriger des poursuites contre lui. Il fut décidé pourtant que l'on attendrait encore. Ce ne serait pas en tout cas l'occasion qui manquerait au gouvernement, car ce journal multiplie chaque jour à dessein les griefs du gouvernement, et ses provocations tendent évidemment à susciter des poursuites judiciaires qui lui donneraient quelque relief. Il

ne faut espérer que le gouvernement persistera dans le système qu'il a adopté depuis plusieurs mois et qu'il laissera à l'opinion et à la presse libérale et conservatrice le soin de faire justice des excès de quelques énergumènes.

Le conseil des ministres a dû se réunir aujourd'hui à Compiègne; mais M. de Forcade est attendu dans l'après-midi à Paris pour être plus tôt informé des allées et venues des irréconciliables et du résultat de la manifestation qu'ils voulaient organiser encore cette année près du tombeau de Baudin.

La période électorale est ouverte: les candidatures irréconciliables sont posées. Dès à présent, l'opposition extrême sort de la légalité, et déclare la guerre à la constitution. Nous allons voir à l'œuvre ce parti; nous courrons le compter. Le 26 octobre, devant la réprobation générale, il s'est résolu à l'inaction. Le jour du Scrutin il se montrera. Les rancunes et les impuissances du passé, sont représentées par les noms de Victor Hugo, Barbès, Louis Blanc, Félix Pyat, Ledru-Rollin. Il va se faire une salutaire expérience.

Les candidats démocratiques ne sont pas encore désignés: ce n'est que la semaine prochaine que la liste en sera arrêtée dans une réunion à laquelle assisteront tous les députés de la seine excepté M. Thiers. Dès à présent on cite comme ayant des chances d'être choisis et recommandés aux électeurs, MM. E. Arago, Durier, Hérodin. Il est toujours question de M. Carnot qui sera patronné par le *Sicde*; mais il n'est pas certain qu'il veuille rentrer dans la lice.

On parle de M. Pouyer-Quertier comme devant se porter dans la circonscription qui a élu M. Bancel. On sait que parmi les électeurs de cette circonscription se trouve un grand nombre de négociants: c'est le centre commercial de la capitale. M. Pouyer-Quertier est un habile orateur d'affaires; sa profession de foi, lors des élections de mai, était beaucoup plus libérale que ne l'aurait fait supposer ses votes politiques; mais il n'est homme d'opposition que sur des questions économiques.

Nous avons d'ailleurs des raisons de douter que l'ancien député de Roubaix veuille courir la chance d'un nouvel échec électoral, et nous ne croirons à sa candidature que quand nous la verrons affirmée par lui-même.

M. Rouher compte habiter quelque temps encore le Luxembourg, car il est

venu hier, examiner à quel point en sont les travaux d'appropriation de ses appartements.

Le prince Napoléon est, dit-on, allé hier, voir l'Empereur à Compiègne.

M. Victor Hugo; dans la fameuse lettre où il conseillait au peuple de s'abstenir le 26 octobre, déclarait qu'il n'était qu'un simple lecteur du *Rappel*. Or, le journal publié ce soir en tête de ses colonnes et en caractères de manifeste, une pièce de vers extraite des *Nouvelles châtiments*; elle est intitulée: *Les trois chevaux*.

Plusieurs journaux ayant répété que l'Empereur désirait prendre quelques jours de repos, le bruit a couru que sa santé venait de subir une nouvelle atteinte. Ce bruit est formellement démenti par les renseignements venus de Compiègne.

M. Allou, ancien bâtonnier, pose sa candidature dans la 4^e circonscription. M. Allou n'est pas un irréconciliable. Je ne suis pas socialiste, dit-il, dans sa profession de foi, je ne suis pas radical. Mais je suis l'adversaire résolu du gouvernement personnel, et j'aime sincèrement la liberté.

L'Empereur a félicité les maréchaux Canrobert et Bazaine pour les mesures non ostensibles de précautions qu'ils avaient prises le 26 octobre.

Le Journal officiel annoncera dans quelques jours l'envoi au Conseil d'Etat d'un projet de loi réduisant d'une année la durée du service militaire.

C'était, disait-on, le maréchal Vaillant qui avait au dernier moment interdit la représentation du drame de M. J. Claretie; *Raymond Lindy*; mais il paraît qu'une influence supérieure à celle du maréchal est intervenue dans la question, car le drame a été joué hier soir au théâtre des Menus-Plaisirs, et la société parisienne ne se doute guère qu'un danger l'avait un instant menacé et a ensuite disparu. On assure que M. Camille Doucet s'est employé avec un véritable zèle pour faire lever l'interdit. La pièce, dont le sujet est un épisode de la révolution, a obtenu un grand succès; on y voit Camille Desmoullins haranguant la foule dans le Palais-Royal; le cri de: *Vive la République!* est remplacé par celui de: *Vive la nation!*

Le théâtre de la Porte St-Martin fait relâche pour les répétitions du *Chevalier de la Maison Rouge*. Vous voyez que le théâtre reprend les pièces révolutionnaires.

Paris, Mercredi 3 Novembre.
La journée du 2 Novembre s'est passée sans incident remarquable. Vingt mille personnes ont visité hier le cimetière Montmartre: un groupe d'irréconciliables était fermé vers quatre heures auprès du tombeau de Baudin. Il y a eu deux ou trois courtes allocutions débitées solennellement; la police a laissé faire et l'ordre n'a pas été troublé un instant. Voilà donc encore une fausse alerte ou une déception pour ceux qui avaient redouté ou espéré une manifestation.

Mais au dire de certaines gens, il ne faut pas nous hâter de nous réjouir: la manifestation n'est qu'ajournée, elle est reportée au 3 Décembre, jour où le maréchal Baudin se propose d'inaugurer une pierre ou une plaque qui serait apposée à la maison devant laquelle fut tué le représentant du peuple. On ne sait si l'autorité laissera s'accomplir cette cérémonie en pleine rue.

J'ai déjà eu occasion de vous signaler cette tactique des irréconciliables qui consiste à ne laisser ni trêve ni repos au gouvernement et à le tenir perpétuellement sur le qui-vive. L'opinion publique commence à se lasser de ces alertes continuelles, de ces menaces qui entendent toutes les transactions. Le mois dernier, l'appréhension du 26 octobre avait tout arrêté, le commerce a subi une crise d'autant plus pénible que l'attente se prolongeait, l'époque qui marque d'ordinaire la reprise des affaires. Une telle situation ne peut durer, voilà ce que nous entendons dire de tous côtés.

M. Saint Marc Girardin, dans un remarquable article que publie ce matin le *Journal des Débats*, explique pour quelles raisons nous ne devons nous effrayer ni de la liberté de la presse ni de l'exercice du droit de réunion. Il nous semble que le même raisonnement peut s'appliquer à ce système de provocations que nous voyons fleurir depuis quelques mois. En cela encore la liberté sera le meilleur correctif. Quand les agitateurs reconnaîtront qu'ils n'ont pas de prise sur l'opinion, ils renonceraient à leurs manœuvres. C'est pour cela que, au lieu de réclamer la protection ou plutôt l'intervention du gouvernement, il faut laisser au temps et au bon sens public le soin de faire justice de toutes les exagérations.

On ne connaît pas encore les noms des candidats qui se présenteront comme devant représenter la démocratie parisienne. La question du serment, en revanche, peut être considérée dès à présent

FEBILETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

5 NOVEMBRE 1869.

— 18 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite)

XIII

INCONVENIENS D'UNE CONSCIENCE

TROUBLES.

Après quelques mots d'excuse, auxquels il ajouta par une délicate précaution, l'assurance que leur entretien ne serait plus troublé, Beauregard dit au baron qu'il était prêt à l'entendre.

— J'étais l'ami du feu comte votre père —

— Nous nous étions connus de l'autre côté —

meilleurs termes, ainsi qu'il convient à des gentilshommes.

— Tristan s'inclina de nouveau.

— Il avait toute confiance en moi — reprit d'Igornay. — Toute confiance, Monsieur: sentez-vous la force de cette expression?

— Où voulez-vous en venir, monsieur le baron? — demanda avec inquiétude Tristan dont la figure calme jusqu'alors exprima subitement une vive anxiété.

— A vous faire comprendre, monsieur, que puisque votre père avait toute confiance en moi, il a dû me confier bien des choses pendant sa vie.

Ce raisonnement, qui eût ajouté un excellent coupet à l'immortelle complainte de M. de La Palisse, ne frappa pas Beauregard par son côté ridicule, et il y répondit comme à une chose très sérieuse: — Monsieur — dit-il — je suis convaincu que si mon père a eu en vous une confiance sans bornes, comme vous me faites l'honneur de me l'apprendre, vous êtes incapable de vous en servir pour nuire à ses enfants.

Ce fut au tour du baron d'incliner, et il le fit avec une gravité qui parut sévère à Tristan.

Il y eut un moment de silence: d'Igornay avait perdu le fil de son discours; Beauregard était glacé de terreur en songeant à ce qu'on allait lui révéler, de sorte qu'il n'osait plus adresser une question à son interlocuteur.

— Je me suis, ce me semble, exprimé assez clairement — reprit d'Igornay. — Maintenant, je puis aller droit au fait: j'ai un fils, comme vous savez, c'est un brave jeune homme, monsieur le comte, élevé dans les principes d'autrefois, igno-

rant de manquer de respect à son père. Que diriez-vous, si je vous demandais pour lui la main de mademoiselle votre sœur?

— Je me regarderais comme fort honoré, monsieur — balbutia Tristan.

— Mais, que feriez-vous?

— Je consulterais Alliette qui serait, je n'en doute pas, aussi touchée que je le suis; mais je ne vous cache pas qu'elle m'a montré jusqu'à ce jour un grand éloignement pour le mariage. Cependant il serait possible qu'un parti aussi avantageux que César le dédaigne.

— Ma terre d'Igornay vaut six cent mille francs — reprit le baron — et je la lui ai déjà cédée par acte entre vifs, et me réservant qu'une pension et mon hôtel de la place du Champ, à Autun.

— Ma sœur n'aura guère que la moitié de cette somme — dit Tristan — et monsieur votre fils pourrait faire un meilleur mariage.

— Je ne tiens pas à l'argent; je crois l'avoir bien prouvé dans mes arrangements avec César. Croiriez-vous, monsieur, que, hors les objets dont je vous parlais tout à l'heure, je ne me suis rien réservé. Enfin, jusqu'à mes dispositions personnelles, j'ai tout abandonné à mon fils.

— C'est fort noble — répartit gravement Tristan qui était trop troublé pour remarquer la preuve risible que d'Igornay donnait de son dévouement paternel.

— Oh! nous sommes comme cela, nous autres, gens de l'ancienne roche. Alliez-vous accouper.

— Je voudrais que cela ne dépendît que de moi — murmura Tristan avec embarras.

— N'étes-vous pas le chef de la famille?

— Mais je n'ai que vingt-deux ans, et ma sœur en a bientôt dix-huit.

— C'est que feu M. le comte votre père me disait, me confiait que vous étiez le maître, même de son vivant. Entre nous, il vous craignait fort.

— Comment le savez-vous? demanda Tristan avec une précipitation qui aurait trahi le trouble de son esprit, alors même que l'altération de ses traits ne l'eût pas déjà fait soupçonner.

— Comment le savez-vous? Mais, pardieu! il me l'a dit lui-même, et bien d'autres choses encore, ma foi! Je vous le répète, monsieur, sa confiance en moi était sans bornes: voulez-vous que je vous en donne la preuve?

— C'est lui, le monsieur — interrompit Tristan avec un mélange de jérémiade et de crainte — les hommes tels que vous devez être crus sur parole, je ferai part de votre demande à ma sœur, ce soir même, et je vous promets que je ne négligerai rien pour lui en faire comprendre les avantages. Vous ne devez donc pas m'en vouloir si sa réponse n'est pas conforme à notre commun désir de mener cette affaire à bonne fin.

— C'est à merveille: provisoirement, voulez-vous autoriser César à venir faire sa cour, ainsi que cela se pratiquait autrefois.

— Ma maison lui sera ouverte comme par le passé — répondit Tristan, à qui il tardait de voir finir cet entretien, et qui cédait surtout dans la crainte de le prolonger.

— Attendez-vous donc à nous revoir bientôt, souvent, demain peut-être: à présent je vous quitte, mon cher comte: j'ai trois grandes lettres à faire, beaucoup de

bois à traverser, et nous vivons dans un temps, vous m'entendez bien, n'est-il pas vrai? Bonsoir.

Le baron sortit en faisant force saluts, selon habitude qu'il avait prise — disait-il — de l'autre côté, parce qu'on y rencontrait à chaque pas bon nombre d'excellents gentilshommes sous l'habit de simple bourgeois dat. Tristan le reconduisit jusqu'à la cour où était son cheval, et ils se séparèrent en se serrant la main.

— C'est horrible! — dit Tristan en se relevant frappant le front — ce bavard suit tout; si je le contrarie dans ses projets, il me le fera perdre!

Et au lieu de rentrer immédiatement au château, il se mit à marcher en long et en large dans la cour pour chercher à se remettre avant de paraître en présence de sa sœur.

Le hasard le conduisit devant les fenêtres du salon qui était situé au rez-de-chaussée. Les volets n'étaient pas fermés, et il aperçut Alliette qui travaillait, assise près d'une petite table à ouvrage. Une lampe éclairait le visage de la jeune fille, qui était calme et presque souriante: mademoiselle de Beauregard se fiait à la promesse de son frère.

Ce spectacle ne contribua pas à rendre à Tristan la tranquillité dont il avait besoin pour envisager sa situation. Il aimait tendrement sa sœur, et il eût été obligé de lui faire en lui montrant qu'il avait trahi la confiance qu'elle avait mise en son affection. Que lui dirait-il pour expliquer ce brusque changement qui s'était fait en elle? Que ferait-il pour la déterminer à se consentir à ce mariage, qu'il avait blâmé quelques instants auparavant? Telle était la question qu'il s'adressait sans